

Le Igniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 22 Novembre 1906.

VOL. XL.—No. 20

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtiment entre l'hôtel Weldon et la pharmacie Lawton.
Résidence au coin de la rue Ste-Anne et de la Grand'Rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtiment de briques, Grand'Rue.
Résidence—A sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand'Rue—où on le trouve à la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau : Bloc Patrel ; résidence au bas de la rue St-Joseph.
SHÉDIAC, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, - N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr F. A. Richard

(Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal)

Bureau—Bloc Enman, en face du B. de Poste.
Résidence—41 rue Steadman.
MONCTON, N. B.

Téléphone—Bureau, No. 317-1; résidence, No. 253-2.
Consultation à toute heure.
1er août 1900—ac

W. A. Russell,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC., SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on présente toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadzen,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC., SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Deuxième étage du Bloc-Comess.
S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi.
25 nov. 1903-12

McInerney & Robidoux,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC., RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.
McINERNEY. FERRÉ, J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenaull,
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC., Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter
NEIL MCQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC., MONCTON, - - - N. B.

Bureau : Bâtiment SOMMER, GRAND'RUE, 20 fév. 04.

Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, \$14,000,000
Fonds de réserve, \$10,000,000

Bureau principal, Montréal

Succursale à Shédiac, N. B.,
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, - Gérant,
Shédiac, N. B.

A propos du purgatoire

PAR LE RÉVÉ EDMUND HILL.

(Ave Maria.)

Novembre étant le mois des morts, naturellement à cette saison nous songeons à eux plus souvent qu'en tout autre temps : ceux surtout qui nous étaient chers par les liens du sang ou de l'amitié. Et peut-être nos cœurs sont-ils l'écho du cri du poète :

O Christ, that it were possible
For one brief hour to see
The forms we lov'd, that they might
[tell us
What and where they be !

Oui, où sont-ils est une question particulièrement intéressante. Notre imagination nous aide guère, et pourrait bien nous égarer. Nous pourrions bien nous figurer que nos chers trépassés sont emprisonnés sur l'une des planètes, bien que nous savons que la vie humaine ne peut exister dans son état mortel sur aucune d'elles. Nous avons bonne raison, cependant, de croire que les âmes des défunts ne quittent jamais cette terre jusqu'à ce qu'elles passent au ciel. . . .

Il est hors de doute raisonnable que plus d'une âme du purgatoire est apparue en divers temps, pour faire connaître quelque besoin ou donner quelque avertissement. Et certaines d'entre elles ont dû révéler le lieu de leur détention, puisque le Père Faber, dans "Tout pour Jésus", dit que certaines âmes font leur purgatoire dans les maisons où elles ont vécu, ou dans les églises où elles ont adoré, ou près des tombes qui renferment leur corps; et il tient ses informations de sources dignes de foi. Encore, l'éminent évêque français, monseigneur Charles Gay, mentionne, dans ses "Vertus Chrétiennes", une révélation faite par les âmes du purgatoire à Madame Dubourg, la sainte fondatrice des Sœurs du Sauveur. Cette religieuse avait une dévotion extraordinaire pour les âmes, qui lui apparaissaient en grand nombre et lui disaient bien des choses, — faisant même le voyage avec elle quand elle se rendit à Rome. Et un certain prêtre me parla d'une autre fondatrice, une Allemande, dont il

avait lu la vie écrite en cette langue, et qui elle aussi avait eu une dévotion extraordinaire pour les Ames : Chaque fois qu'elle allait à la messe, un certain nombre d'âmes du purgatoire la rencontraient à la porte de l'église; quelques-unes avaient le privilège d'entendre la messe avec elle, d'autres ne l'avaient point; et parmi elles se trouvaient les âmes de quelques prêtres.

Il semble donc que ces "prisonniers du Roy" ne sont pas tous détenus en des lieux sous la terre, bien que la majorité probablement le sont. Les paroles de la Sainte Ecriture laissent entendre clairement cet emprisonnement souterrain; et où, sinon dans la tradition, les Grecs et les Romains ont-ils tiré leur croyance dans "les ombres"? Il paraît, cependant, que le mot *lieu* en rapport avec le purgatoire ne signifie point nécessairement ce que nous entendons par là. Il signifie plutôt *état* que localité; ou peut-être, plus correctement, *division*. Ainsi, dans une très importante communication faite par une sœur Visitandine défunte à Annecy, maison-mère de l'ordre, nous apprenons qu'il y a "trois lieux" dans le purgatoire.

"Dans le premier, dit la sœur, le châtement est comparativement léger; dans le second, il est très sévère; — c'est là où je suis; dans le troisième, on entend les gémissements des damnés", — à cause de sa proximité de l'enfer. Comme exemple des châtements moins sévères du purgatoire, elle mentionna la punition infligée sur la mère de l'une des sœurs, qui avait retardé d'une année entière l'entrée de sa fille dans le couvent. Elle devait rester prosternée sur les degrés de l'autel, adorant Notre-Seigneur durant toute une année.

Cette âme devait donc être dans le premier lieu. Quant à la défunte sœur elle-même, qui était dans le second lieu, le feu était son châtement, suivant les apparences; car lorsque son amie vivante lui demanda une preuve de son identité, elle répondit, "Etennez la main", et toucha du sien le doigt de la sœur; et sur le champ un morceau de chair calcinée tomba du doigt allongé.

Le purgatoire du feu est probablement le plus court en même temps que très sévère. Bien des âmes endurent quelque autre sorte de châtement, tel que celui des ténèbres, l'échangeraient probablement volontiers pour celui du feu. Je connais deux exemples frappants d'une autre punition, — le purgatoire des ténèbres, et le purgatoire du froid.

Le premier me fut révélé par une amie personnelle dont je reçus l'abjuration il y a bien des années, et qui a aujourd'hui un fils de prêtre et une fille de sœur, celle-ci une dominicaine tertiaire. Cette dame comptait parmi ses plus grands amis un monsieur catholique, qu'elle aurait épousé, je suppose, s'il eût vécu. Elle-même ne professait que peu de religion à cette époque; tandis que le monsieur en question était connu pour un catholique "indifférent", tout charitable et de bon cœur qu'il était. Quand il mourut, elle apprit qu'il reçut les sacrements; et quand, des années plus tard, elle devint membre de l'église épiscopale-lyenne, elle se mit à prier pour lui. Au temps de sa conversion dans l'Eglise catholique, cependant, le croyant au ciel elle cessa de prier pour lui.

Donc, un certain dimanche d'été, pendant une courte vacance dans la

campagne, elle revint de la messe un peu fatiguée, ayant eu à marcher un mille, aller et retour, et monta dans sa chambre pour se reposer un peu avant dîner. Elle ne dormait point, car elle entendait sa petite fille (aujourd'hui la sœur) jouer en bas; mais ses yeux étaient fermés : lorsque, soudain, elle sentit que son cher ami d'autrefois se trouvait debout à ses côtés. Pas un mot parlé ne fut échangé entre eux deux. L'âme parla à l'âme. Il lui rappela que ce jour-même était le vingt-deuxième anniversaire de sa mort.

—Et, dit-il, je suis encore dans le purgatoire.

Elle fut horrifiée.

—Oh ! on nous dit qu'un jour là est comme une année de notre vie ! répondit-elle. Quel malheur ! mais, vous êtes heureux ?

—J'ai perdu, fit-il, tout sentiment de bonheur ou de malheur; car je suis dans la "totale noirceur."

Elle se sentit tout près d'évanouir, mais réussit à ajouter :

—Mais vous serez bientôt au ciel ?

—Je n'en vois aucun signe, répliqua-t-il.

Puis il s'éloigna, en lui faisant promettre de ne plus oublier.

Elle se leva immédiatement, et m'écrivit. J'étais alors dans l'Amérique du Sud. Que pensais-je de cette vision ? Je répliquai qu'elle devait être reconnaissante que l'âme de son ami était "sauvée." "Il montera certainement au ciel" "un" jour, fit-je, et q e son châtement nous mette en garde vous et moi d'être catholique indifférents."

L'autre exemple—le purgatoire du froid—me fut raconté par quelqu'un qui la tenait directement du fils de la femme en question. Cette femme mourut; et un jour ou deux après l'enterrement, le jeune homme aperçut une personne ressemblant beaucoup à sa mère, assise dans la pièce qu'elle avait occupée, et "tirant de la laine." Il était trop effrayé pour parler, et l'apparition se répéta trois ou quatre fois avant qu'il en parlât au prêtre. Celui-ci lui dit qu'en effet c'était probablement sa mère, et lui conseilla de prendre de l'eau bénite et d'en asperger la chambre quand il y entrer. Et de nouveau, et de demander au nom de Dieu qui était la mystérieuse visiteuse. Il fit comme le prêtre lui avait dit, et au-sitôt il entendit la voix de sa mère "Je suis votre mère, dit-elle. Je suis sauvée de l'enfer, mais je souffre grandement. Vous savez que j'étais employée à la confection de vêtements en laine. Et bien, j'ai dérobé de la laine, et suis punie par "un purgatoire de froid. J'ai à faire face à toutes les tempêtes."

La jeune femme fit chanter plusieurs messes pour l'âme de sa mère; mais ce ne fut qu'un an plus tard qu'elle lui apparut de nouveau en montant au ciel.

Il est à propos de faire observer ici que ces révélations montrent que l'âme débarrassée de son enveloppe retient néanmoins la sensibilité du corps à la douleur. La douleur de l'âme, ou la souffrance, est, nous le savons, d'un ordre supérieur à l'angoisse corporelle; mais nous sommes sujets à ou-

blier que c'est l'âme qui souffre quand notre corps est affligé. Quand, donc, on nous assure que les peines du purgatoire sont, ou peuvent être, plus grandes que les plus cruelles souffrances de cette vie, nous ne devons point ridiculiser cette idée. Notre corps mortel ne peut supporter au-delà d'un certain degré de souffrance; au-delà de ce degré la souffrance paralyse le cœur et cause la mort. Mais dans le purgatoire la nature mortelle n'est plus là; et puisque l'âme est indestructible, elle peut souffrir beaucoup plus intensément que lorsqu'elle est renfermée dans le corps humain.

Finalement, il y a une tendance chez certains catholiques à ne pas trop craindre le purgatoire parce que ce n'est pas l'enfer. C'est une grande témérité. On doit "craindre" le purgatoire. "Fais ta paix avec ton ennemi promptement, dit Notre Seigneur, tandis que tu es encore avec lui; de peur que l'ennemi ne te livre au juge, et que le juge ne te livre à l'officier pour être jeté en prison. En vérité, en vérité, je vous le dis, tu n'en sortiras jamais avant que tu aies payé jusqu'au dernier sou." C'est-à-dire : Tandis que vous le pouvez, réparez votre péché devant la justice de Dieu qui vous accuse par votre conscience; autrement l'accusateur vous livrera peut-être au juge, et le juge à l'officier, Saint Michel, qui a la garde des âmes sauvées, pour être jetés dans la prison du purgatoire. En vérité, en vérité, vous ne sortirez de cette prison que lorsque vous aurez satisfait entièrement la dette à que vous devez la justice divine.

Mais, demandera-t-on, n'est-ce pas un article de foi que les âmes détenues au purgatoire sont aidées par les prières des fidèles (sur la terre,) et surtout par le sacrifice de la messe? Notre "dette" ne sera-t-elle pas en grande mesure acquittée "pour nous"? Oui; mais ce n'est "point" un article de foi que les âmes individuelles sont certaines de "recevoir" tout le mérite des prières offertes pour elles. Au contraire, certaines âmes sans doute, sont punies par la privation de tout secours, tandis que d'autres sont obligées d'attendre longtemps. E Notre Seigneur a dit à une sainte personne qu'il applique parfois au salut de l'âme en "cette" vie le fruit de toutes les messes et prières qui seront offertes pour elle après la mort, et dans ce cas cette pauvre âme est destinée à payer sa dette sans aide.

Ne soyez donc pas présomptueux quand nous parlons du purgatoire, mais craignons les adorables exigences de la justice de Dieu. Alors nous sentirons une grande charité envers les "prisonniers du Roi"; nous rappelant qu'il "nous sera fait comme nous faisons aux autres." Et si nous sommes sages, nous secourerons particulièrement les âmes que la Sainte Vierge et Saint-Joseph désirent spécialement que nous secourions.

Des quinze cents évêques du monde entier, 300 environ appartiennent à quelques ordres religieux, celui de Saint François venant en tête avec 37. La société des Missions Etrangères compte 35 évêques parmi ses membres.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.

nières modes
niver. Notre
Confection-
fabricants de

narchandises
fabricants de
Les marques
entury" sont

les faire la
plus élégants.

Cie.,
Moncton

X
es de Bureau,
s et Banques,
x de Cheminée.

liées,
s à panneau
e, etc.

dez nos Prix
st, N. E.

Pine Tar

ME.
ars sans
rte ma-
causée
u chan-
empéra-
il nous
e saise

de Morue

prépa-
toujours
es et no-
trouvera
ALITÉ
E et le
able.

rug Co.,
Moncton.

QUAL LIFE
ny of Canada.

\$40,476,970.00
8,220,530.00
1,049,400.00
351,944.00
1,725,308.00
5,048,168.00

3,304.00
1,640.00

Ed. Girouard,
Agent, MONCTON

Blanc,
n, N. B.

es de la station, vient
à neuf, et offre au pu-
rt désirable. Bonnes
Voyageurs qui visitez
as de venir à Hotz
he. C. LeBlanc.

de Minard gué-
de Minard scur